

PROGRAMME DÉTAILLÉ

ARCHITECTURE – QUALITÉ D'USAGE

Réf. AR01003 **ACOUSTIQUE DU BATIMENT** MAÎTRISER ET APPLIQUER LES DERNIÈRES RÉFORMES

PUBLIC :

Architecte, ingénieur ou toute personne souhaitant maîtriser les aspects techniques et réglementaires de l'acoustique du bâti.

PRÉ-REQUIS :

Avoir de bonnes notions en architecture et construction.

OBJECTIFS :

La formation ACOUSTIQUE DU BATIMENT a pour objectif de maîtriser et appliquer les aspects techniques et réglementaires de l'acoustique des bâtiments.

DURÉE :

2 jours.

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES :

Formation dispensée par un intervenant architecte spécialisé dans les problématiques liées à l'insonorisation des bâtiments.

Analyse de cas concrets et d'exposés. Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative. Divers supports de cours. Validation des acquis (QCM). Attestation de formation. Formation théorique et pratique.

LIEU DE FORMATION :

En stage ou en intra.

EFFECTIF :

De 1 à 16 personnes.

Date d'élaboration 11/06/20 Dernière mise à jour 11/06/20 Version : 1

Vous avez un besoin de formation sur l'**ACOUSTIQUE DU BÂTIMENT** ? Profitez de nos solutions formatives dédiées à vos besoins et adaptées à votre activité professionnelle. Nos formateurs sont des professionnels recrutés pour leur expérience professionnelle et leur expertise sur la réglementation acoustique RA 99 et les différents moyens d'éradiquer le manque d'isolation phonique. Nos consultants traceront avec vous un programme ciblé sur les précisions de vos demandes.

Partout en France : Amiens, Angers, Bordeaux, Dijon, Grenoble, Le Havre, Le Mans, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Nice, Nîmes, Orléans, Paris, Perpignan, Reims, Rennes, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours, Villeurbanne...

CONTENU

Notions de base de l'acoustique

Origines propagations et mesures des bruits

Création d'un bruit, les sources sonores

- Propagation des bruits.
- Les niveaux sonores.
- Absorption - réflexion - transmission d'un bruit.

Principaux traitements de l'acoustique du bâtiment

- Correction acoustique d'un local.
- Diminution de niveau sonore dans un local.
- Isolation aux bruits aériens entre deux locaux.
- Isolation vis-à-vis des bruits extérieurs.
- Isolation aux bruits d'impacts.
- Bruits d'équipements.

Mesures et indices

- Indice d'affaiblissement acoustique d'une paroi.
- L'efficacité d'un revêtement de sol.
- Les indices européens.

Réglementation acoustique

- Les réglementations en fonction des destinations des bâtiments.
- Les bâtiments d'habitation : la NRA et sa traduction en langage européen, la RA 99 (arrêtés du 30 juin 1999), l'attestation de prise en compte de la RA pour les logements neufs : arrêté du 27 novembre 2012.
- L'isolation vis-à-vis des bruits de circulation (arrêté du 30 mai 1996).
- Bruits de voisinage : décret du 31 août 2006.
- Limitation du bruit dans les établissements d'enseignements de santé et les hôtels : arrêtés du 25 avril 2003 et circulaire d'application.

Les contrôles in situ

Normes de mesurage

Cas pratiques en phase projet

Zoom sur les planchers murs et cloisons

- Cloisons simples.
- Pairs doubles.
- Portes - fenêtres - entrées d'air - coffres de volets roulants.

Méthodes d'isollements acoustiques

- Efficacité des revêtements de sol.
- Sols flottants - Erreurs rencontrées dans des prescriptions - précautions à prendre lors de la réalisation.
- Choix des équipements.
- Désolidarisations.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

ARCHITECTURE – QUALITÉ D'USAGE

Réf. AR01003 **ACOUSTIQUE DU BATIMENT**
MAÎTRISER ET APPLIQUER LES DERNIÈRES RÉFORMES

PUBLIC :

Architecte, ingénieur ou toute personne souhaitant maîtriser les aspects techniques et réglementaires de l'acoustique du bâti.

PRÉ-REQUIS :

Avoir de bonnes notions en architecture et construction.

OBJECTIFS :

La formation ACOUSTIQUE DU BATIMENT a pour objectif de maîtriser et appliquer les aspects techniques et réglementaires de l'acoustique des bâtiments.

DURÉE :

2 jours.

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES :

Formation dispensée par un intervenant architecte spécialisé dans les problématiques liées à l'insonorisation des bâtiments.

Analyse de cas concrets et d'exposés. Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative. Divers supports de cours. Validation des acquis (QCM). Attestation de formation. Formation théorique et pratique.

LIEU DE FORMATION :

En stage ou en intra.

EFFECTIF :

De 1 à 16 personnes.

Date d'élaboration 11/06/20 Dernière mise à jour 11/06/20 Version : 1

SUITE CONTENU

Compatibilité avec la RT 2012 et la RA 99

Fin de formation

- Conclusions.
- Test de niveau et correction.
- Évaluation qualitative.
- Validation des acquis.
- Remise de l'attestation de formation.
- Remise d'un support de cours et documents annexes.

